

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2010

ANNEXE I

CALENDRIER DES TRAVAUX ET STRUCTURE DU DOSSIER DE RÉPARTITION

La préparation du projet de loi de finances pour 2010 s'organisera selon le calendrier suivant :

Début juin	Lettres-plafonds
1 ^{ère} quinzaine de juin	Conférences de répartition entre vos services et la direction du budget <i>Les conférences de répartition pourront se tenir avant cette date en l'absence de désaccords avec la direction du budget sur le plafond de crédits et le schéma d'emplois.</i>
2 ^{ème} quinzaine de juin	Arbitrage de la répartition des plafonds par programme
29 juin	Débat d'orientation des finances publiques
Juillet – Août	Élaboration des PAP

Les dossiers de répartition devront être constitués sur la base de la structure détaillée ci-après ainsi que des indications données dans les annexes 2 à 10.

STRUCTURE DU DOSSIER POUR LES CONFÉRENCES DE RÉPARTITION

Les éléments ci-dessous constituent la structure-type du dossier. Vos correspondants habituels vous préciseront les éventuelles précisions et spécificités de contenu à apporter préalablement à la tenue de la conférence de répartition.

A – RÉPARTITION DU PLAFOND 2010

Un dossier par mission sera établi.

Note de synthèse des propositions de répartition du plafond 2010 :

Cette note doit permettre de vérifier la soutenabilité de la répartition proposée en indiquant en particulier les modalités de financement des dépenses inéluctables et des mesures nouvelles ainsi que les éventuels redéploiements ou économies à mettre en œuvre afin de garantir la robustesse du plafond.

Fiches de justification au premier euro par unité de budgétisation

Tableaux :

- Répartition par programme et par unité de budgétisation du plafond 2010 en AE et en CP
- Actualisation des modifications de périmètre prévues en 2010
- Mesures de transfert au sein du budget général proposées en 2010
- Présentation des crédits à structure courante en 2010
- Dotations en AE≠CP : échéancier des crédits de paiement
- Suivi des contrats de plan / projet État-Régions
- Loyers budgétaires
- Prévision des fonds de concours et attributions de produits

B – DÉPENSES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Un dossier par ministère sera établi.

Note relative aux propositions de titre 2 et d'emplois

Tableaux :

- Valorisation du schéma d'emplois
- Construction du plafond d'emplois 2010
- Impact de la décentralisation et des transferts vers les opérateurs
- Facteurs d'évolution de la masse salariale du ministère
- Répartition du titre 2 par mission / programme
- Assiette des cotisations au CAS « Pensions »
- Incidence des mesures catégorielles 2009-2010 (à compléter par une fiche de synthèse)
- Compensation de l'exonération de charges sociales relatives aux heures supplémentaires

C – OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Un dossier par ministère sera établi.

Tableaux :

- Actualisation et justification du périmètre des opérateurs (à renseigner par opérateur)
- Emplois / ressources du budget 2010 des principaux opérateurs ou catégories d'opérateurs
- Plafond d'emplois des opérateurs en 2010 (un tableau par programme)

D – DEPENSES FISCALES ET NICHES SOCIALES

Un dossier par ministère sera établi.

Tableau :

- Chiffrage du coût des dépenses fiscales et des niches sociales adoptées depuis le dépôt du PLF 2009 et gages proposés